



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2021

PRÉSENCES

Monsieur	Robert Perreault	Maire	
Madame	Guylaine Perreault	Conseillère	poste n°1
Monsieur	Denis Ricard	Conseiller	poste n°2
Madame	Myriam Arbour	Conseillère	poste n°4
Monsieur	Danny Quesnel	Conseiller	poste n°6

Madame Chantal Duval, Directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

ABSENCES

Monsieur	Sébastien Ricard	Conseiller	poste n°3
Madame	Chantal Robichaud	Conseillère	poste n°5

1. OUVERTURE ET CONSTAT DU QUORUM

Monsieur Robert Perreault, Maire, déclare l'assemblée ouverte à 19 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021.10.23

IL EST PROPOSÉ PAR : Guylaine Perreault

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de Saint-Alexis adopte l'ordre du jour, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. EMBAUCHE D'UNE INSPECTRICE MUNICIPALE

2021.10.24

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alexis souhaite combler le poste d'inspecteur(trice) municipal(e).

ATTENDU QUE le Conseil municipal a conclu une entente intermunicipale avec la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé pour l'embauche conjointe d'un(e) inspecteur(trice) municipal(e), par la résolution 2021.10.06.

ATTENDU QUE le processus d'affichage du poste et d'entrevues a été réalisé et que la Directrice générale de Saint-Alexis recommande l'embauche de Madame Dominique Gamelin au poste d'inspectrice municipale.

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Sainte-Marie-Salomé doit entériner l'embauche par résolution.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2021

IL EST PROPOSE PAR : Madame la Conseillère Myriam Arbour
ET RESOLU :

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution.

D'ACCEPTER l'embauche de Madame Dominique Gamelin au poste d'inspectrice municipale de Saint-Alexis et de Sainte-Marie-Salomé, selon l'entente intermunicipale.

DE DÉSIGNER Madame Dominique Gamelin comme responsable de la délivrance des permis et certificats de la Municipalité de Saint-Alexis, selon l'article 119 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (paragraphe 7).

D'ACCEPTER le salaire en référence au document dont les membres du Conseil municipal ont pris connaissance et qui est déposé aux archives de la Municipalité.

D'ENVOYER copie de la présente résolution à la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. AUTORISATION DE PAIEMENTS

2021.10.25

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la Conseillère Guylaine Perreault
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de Saint-Alexis autorise les paiements suivants :

- La Belle Enclume, pour la réparation d'un banc de parc – 225 \$ plus taxes (total 258,69 \$)
- Frédéric Beauséjour, Musicien Arrangeur, pour le spectacle duo jazz lors du souper des bénévoles du 20 novembre 2021 (paiement à faire le 20 novembre 2021) – 1 200 \$ plus taxes (total 1 379,70 \$)
- Pierre Dufort, pour travaux en remplacement de Dominique Mailhot durant l'été 2021 – 240 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2021

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021.10.26

IL EST PROPOSÉ PAR : Danny Quesnel

ET RÉSOLU :

QUE la présente séance du Conseil municipal de Saint-Alexis soit levée à 19 h 20.

Robert Perreault,
Maire

Chantal Duval,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Robert Perreault, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Robert Perreault,
Maire